

CEYRAT

Infos

Décembre 2018



Meilleurs

VOEUX



"on a tous besoin d'un coach..."

Coaching de vie sur: "FLcoaching.fr"

Tel: 06.61.88.16.59



FLcoaching spécialiste :

- Coaching scolaire d'orientation
- La confiance en soi retrouvée (élèves dyslexiques et précoces)
- Coaching de vie (adultes : aide à la prise de décisions)

"Libération des empreintes émotionnelles négatives"

(vertige, chocs, addictions, phobies scolaires, harcèlement, burn-out...)

Crises d'angoisse, maux de ventre, vomissements... Submergés par la peur, la détresse, certains enfants et adolescents se rendent complètement malades à la simple idée de mettre un pied à l'école. Un phénomène en augmentation. Pour Laurent FRIAUD, coach certifié et chef d'établissement scolaire, ne laissons pas s'installer le mal être de l'enfant car il peut se généraliser à toute la famille...

Le coaching de libération des empreintes émotionnelles permet d'agir rapidement puisqu'en une séance, l'émotion suscitée par la phobie est décelée puis libérée... grâce aux apports de la programmation neuro-linguistique.



FLcoaching.fr
Tél. 06 61 88 16 59

TAXIS GALLIOT

04 73 79 43 96

Nicolas 06 85 50 20 00

TOUS TRANSPORTS : médicaux - gare - aéroport

AUTORISATIONS
DE
STATIONNEMENTS



Clermont-Fd n°19
Ceyrat n°1
Parent n°1

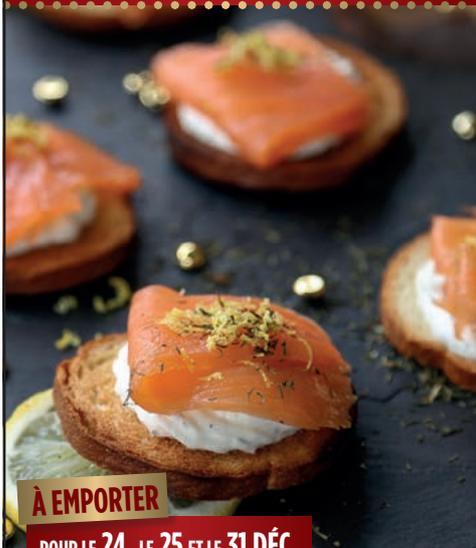
4 chemin des Roudadoux - 63122 CEYRAT

taxi.ng63@orange.fr

GROUPE DROUIN
MAÎTRE IMPRIMEUR
Vous allez entendre parler de nous...

92, AVENUE ERNEST CRISTAL - 63170 AUBIÈRE
04 73 26 44 50
GROUPEDROUIN.FR

Menus de Fêtes



À EMPORTER

POUR LE 24, LE 25 ET LE 31 DÉC.

Brasserie Restaurant
C. Cial La Rotonde
Tél. : 04 73 61 88 67
Boisvallon - CEYRAT



* Entrée *

Pressé de foie gras de canard
façon nougat
gâteau grand-mère
au piment d'Espelette
OU
Briochette garnie aux Saint-Jacques
et asperges à la crème de champagne

* 1^{er} Plat *

Croustillant de ris de veau
aux morilles sur leur crème
OU
Pavé de sandre cuit à l'unilatéral,
parfumé au thym
sur une julienne de légumes croquants
et crème façon beurre blanc

* 2^{ème} Plat *

Tournedos de filet de veau
sur sa pomme Darphin
petits légumes à la crème de girolles
OU
Roulade de chapon farcie
au foie gras et sa crème,
moelleux de potimarron aux légumes d'antan

* Dessert *

Pomme d'amour revisitée au chocolat blanc
sur son coulis de framboises
OU
Délice caramel - praliné
sur sa crème vanillée

1 entrée + 1^{er} ou 2^{ème} plat
+ dessert

29€

1 entrée + 1^{er} plat + 2^{ème} plat
+ dessert

34€

1 entrée seule

10€

1^{er} ou 2^{ème} plat à la carte

15€

1 dessert à la carte

6€



Édito

Chers amis Ceyratoises et Ceyratois,

Le 8 octobre dernier, nous avons fêté la réhabilitation de Saint Martin, patron de l'église de Ceyrat, revenu dans son oratoire. Un grand merci aux bénévoles de l'atelier peinture du

Foyer des Jeunes pour ce travail remarquable. Cet endroit, bucolique et champêtre, en limite sud du bourg, fait partie d'un espace plus vaste acquis récemment par la Commune, qui verra plusieurs améliorations paysagères, espaces de repos et de détente, pour les petits comme pour les grands.

Mi octobre et comme chaque année, s'est tenue notre réunion publique, où, avec encore 300 personnes présentes pour cette 5ème édition, j'ai pu vérifier votre appétence pour la démocratie participative. Ainsi, ont pu être explicités :

► les modèles économiques du camping et du Campus performance, qui s'équilibrent entre dépenses et recettes, jusqu'en 2026 où ils représenteront plus de 200 K€ de recettes nettes annuelles, et remplaceront la vente de biens inutiles ;

► la stratégie financière à long terme, consistant à cumuler l'augmentation de l'assiette (démographie positive), les économies de charges à caractère général et le désendettement grâce aux ventes de biens permettant d'investir plus sans emprunter. Certains disent que nous dilapidons le patrimoine durement acquis... je rappelle qu'il s'agit de biens fonciers, construits ou non, en état vieillissant voire obsolète, et que cette méthode est utilisée couramment dans le monde entier, elles s'appelle « l'optimisation du patrimoine foncier ». Quelle solution faut-il choisir :

1- en 2013, un endettement générant une annuité d'emprunt de 675 K€, et la possession de biens rapportant un loyer de 40 K€ par an, sans générer de taxe foncière. Coût pour la Commune de $675 \text{ K€} - 40 \text{ K€} = 635 \text{ K€}$;

2- l'avenir à moyen terme, après la vente de ces biens, sans emprunts nouveaux, avec en 2026 une annuité d'emprunt de zéro, un loyer des biens vendus certes de zéro, et des taxes récoltées sur ces biens vendus de 25 K€ par an. Gain pour la Commune : $\text{emprunt zéro} + \text{taxes } 25 \text{ K€} = 25 \text{ K€}$ par an.

La différence est juste de $635 \text{ K€} + 25 \text{ K€} = 660 \text{ K€}$ par an au profit de la Commune, et je pense qu'un enfant d'école élémentaire choisirait la méthode numéro 2. A terme, il s'agit ni plus ni moins (au delà de la dette à zéro dans 10 ans) de dégager une capacité d'investissement quadruplée par rapport à 2013 (plus de 2 M€ par an en 2026). **Vous avez voté pour cette stratégie.**

► Par ailleurs, j'ai pu également vous présenter la situation des routes et des réseaux sous-jacents, dont l'entretien a toujours été insuffisant pendant les 2 dernières décennies. Le résultat en est une bombe à retardement, dont nous aurons le diagnostic dans quelques mois. La seule chose dont nous sommes certains est qu'il faut s'occuper de ce dossier dès maintenant, en augmentant notre Attribution de Compensation à la Métropole (l'argent que nous donnons chaque année pour le voir revenir sous forme de travaux, pour lesquels nous n'avons

plus les compétences, comme les routes et les réseaux en l'occurrence). **Vous avez voté pour cette résolution.**

► L'écologie, la nourriture saine et les circuits courts faisant partie de nos priorités, **vous avez également voté pour le projet de maraîchage à Montaudoux**, consistant sur le principe à prêter des terrains communaux à des porteurs de projet, visant à terme à la production de fruits et légumes bio dans la Commune, achetés par notre cuisine centrale et cuisinés pour nos enfants ainsi que pour les résidents de l'EPHAD.

C'est une joie et une fierté pour moi que de voir tout l'intérêt que vous portez aux projets et réalisations pour votre cité.

L'éducation étant la priorité du mandat, nous avons lancé un concours d'architectes pour l'extension et la réhabilitation des 4 écoles de la Commune. L'ensemble des travaux s'étagera sur 4 années à partir de 2019, pour un montant de l'ordre de 3.5 M€ Après sélection de 3 cabinets, la Commission d'Appel d'Offre est en cours de finalisation du choix du lauréat, dont vous pourrez très bientôt visualiser la nature des travaux et les améliorations apportées. L'extension de la cour de l'école élémentaire de Boisséjour (hors concours) marquera le début de ces opérations (printemps 2019), avant les travaux dans cette même école qui débiteront en juillet 2019.

Depuis quelques semaines, les adjoints et moi avons assisté comme chaque année à quelques dizaines d'assemblées générales, prenant ainsi le pouls associatif communal, aussi bien sportif que culturel. Je peux et je veux vous dire que le tissu associatif ceyratois se porte très bien. C'est une grande chance pour Ceyrat, que ces centaines de présidents, trésoriers, secrétaires, adjoints, membres des conseils d'administration et bénévoles, tous pourvoyeurs de bien-être et de bonheur, aussi bien pour nos jeunes que nos moins jeunes. Au nom de la municipalité, je les remercie doublement, pour leurs intentions, et pour leurs résultats flatteurs.

En juillet dernier, nous avons pu diffuser la finale de la coupe du monde de football sur écran géant à l'ECC, devant 250 personnes. Le 15 novembre, nous avons remis, en salle de Conseil et grâce au comité des fêtes ABC et à la société de chasse de Ceyrat, un chèque de 500 € (bénéfices de l'opération augmentés d'un don de ces 2 associations) à l'association Ceyrat Partage qui s'occupe des enfants malades. Bravo et merci à eux.

Les illuminations de Noël seront installées les premiers jours de décembre, et dans quelques semaines, vous serez je l'espère en famille et/ou avec vos proches pour les fêtes puis nous passerons à une année nouvelle... C'est la roue de la vie. Je vous souhaite à toutes et tous une très bonne et belle fin d'année 2018.

Le Maire,
Laurent Masselot.

Pour la cinquième année consécutive, à la mi-octobre, les habitants de Ceyrat étaient invités par la municipalité à venir s'informer, débattre et prendre position sur les différents thèmes proposés. Les échanges se sont déroulés sur deux temps distincts : en premier lieu le point sur les projets évoqués les années précédentes et, en second lieu, les nouvelles orientations soumises au vote. Le jeu ouvert de questions-réponses qui s'en est suivi favorise la pluralité des expressions et assure la transparence des décisions.

Retour sur la mise en œuvre des engagements pris

La vidéo protection

Un diagnostic du territoire communal a été effectué, les autorisations nécessaires ont été demandées et obtenues auprès de la Préfecture, un schéma d'implantation pour les caméras de vidéo protection a été établi. Sur cette base, le cahier des charges et les différents documents nécessaires au lancement de l'appel d'offres sont en cours d'élaboration. Ce dossier devra être soumis au conseil municipal avant la fin de l'année. A ce stade, le projet prévoit l'installation de 24 caméras. L'investissement prévisionnel est estimé à environ 230 000€, en 2 tranches : la première avant l'été 2019 et la seconde en 2020.



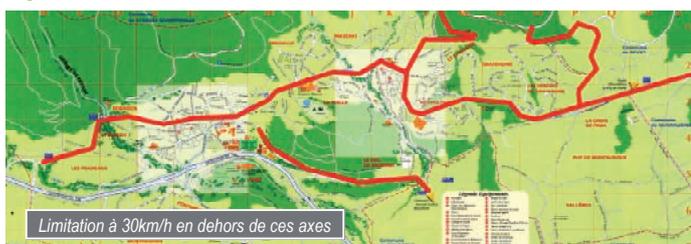
poursuivre et la phase opérationnelle ne peut être envisagée que sur le moyen et long terme.

Le camping

Pour rappel, la gestion et l'exploitation du site du Chanset ont été confiées pour 10 ans à un opérateur privé dans le cadre d'une délégation de service public. Le contrat répartit la charge de la remise à niveau des installations et des hébergements pour moitié entre la commune et la société délégataire soit un investissement de près d'1 million d'euros pour chaque partie. Pour ce qui concerne la commune, ce montant a été réuni en obtenant des subventions du Département, de la Région et de l'État pour un total d'environ 270 000 euros, le reste étant financé par un emprunt dont les mensualités sont globalement compensées par la redevance versée par le délégataire. Cette redevance est payée annuellement et se compose d'une part fixe de 20 000€ et d'une part variable indexée sur le chiffre d'affaires. En outre, à la fin du contrat, les biens apportés par la délégataire qui seront amortis reviendront à la commune.



Les zones 30 dans les lotissements



Pour rappel, la voirie est devenue une compétence de la Métropole ; il a fallu du temps de part et d'autre pour s'adapter à cette nouvelle échelle et aux nouveaux processus décisionnels. Pour ce qui concerne l'abaissement de la limitation de vitesse à 30 km/h, elle a commencé dans certains lotissements ; de nouvelles zones seront proposées en commission de circulation. En revanche, les axes principaux les plus fréquentés de la commune ne seront pas concernés par la mise en zone 30.

Réhabilitation de la Cure

Pour faire suite à la réflexion engagée, une mission de préfiguration d'une durée de 6 mois a été confiée à Violaine Leroy, ingénieure et titulaire d'un master aménagement et développement du territoire. Dans ce cadre, un travail a été conduit avec une architecte-archéologue qui a noté l'importance de la présence d'un morceau de rempart. L'existence d'un fort villageois peut en être déduite et devenir un élément thématique de mise en valeur. Bien entendu, la réhabilitation de la Cure ne peut se concevoir sans prendre en compte la place occupée par la Paroisse, l'obligation de mettre en accessibilité les bâtiments et la volonté municipale d'ouvrir cet espace. Dans le même temps, la recherche de financement s'élargit à toutes les formes envisageables (subventions, mécénat, fondation, dons, chantiers de volontaires...). La définition du projet demande à être précisée mais les premières estimations donnent un ordre de grandeur d'environ 1 million d'euros. L'enjeu est d'importance. Les études vont se



Le centre d'hébergement des sportifs de haut niveau



L'Artenium est un équipement attractif mais sans une structure d'hébergement dédiée, les différents pôles sportifs risquaient de perdre leur labellisation. C'est

un choix de solidarité envers les jeunes sportifs qui a été fait en réalisant le campus. L'investissement a été co-financé par la Région, la Métropole et la commune de Ceyrat. La part de l'investissement de départ restant à charge de la commune, environ 1 million d'euros, a été financée par l'emprunt. Les ressources tirées de la redevance versée par le gestionnaire sont prévues pour équilibrer cette dépense.

Le CREPS, premier gestionnaire du site, a mis fin cet été à la convention signée avec la commune et a versé la redevance due jusqu'à la fin de l'année 2018. Une association locale s'est constituée autour des ligues sportives pour reprendre l'exploitation et continuer d'assurer l'hébergement des jeunes sportifs de haut niveau dans de bonnes conditions. La Région et la Métropole ont été sollicitées pour aider au redémarrage de l'activité et se sont engagées à verser chacune 40 000€ en 2019. Dans l'attente et pour que l'association dispose d'une trésorerie suffisante en 2018, la commune a, par délibération du conseil municipal, accordé un prêt d'un montant équivalent qui sera remboursé à la réception des subventions.

Les nouvelles actions validées par les Ceyratois

Stratégie financière investissement/désendettement



Le principe proposé est simple : il s'agit de privilégier l'investissement tout en favorisant la diminution de l'endettement donc investir sans avoir besoin d'emprunter ou alors emprunter mais avec des investissements qui génèrent des recettes.

Parmi les pré-requis qui ont présidé à cette stratégie :

- pas d'augmentation des taux communaux des impôts locaux depuis 2014. Cette promesse a été tenue. La recette fiscale est néanmoins restée dynamique à Ceyrat en raison de la croissance démographique enregistrée.
- seuil limite de population fixé à environ 7000 habitants. La décision a été validée lors de la réunion publique d'octobre 2015 pour ne pas engendrer des besoins supplémentaires (et donc des dépenses) en matière de services et d'équipements publics. Les projets d'urbanisme en cours vont contribuer à atteindre ce seuil dans les prochaines années.
- économies sur les charges à caractère général, essentiellement sur les postes qui relèvent du « train de vie » de la commune
- objectif de maîtrise des dépenses de personnel à environ 50 % du budget.
- recherche de subventions pour les projets d'investissement (objectif moyen : 25 à 30%).
- vente de biens communaux non utiles à l'intérêt général (en moyenne 200 000€/an). Bien sûr le patrimoine communal diminue mais les montants retrouvés en recettes fournissent un solide levier pour investir en réduisant l'emprunt au strict nécessaire. Cette stratégie permet d'établir des projections 2020-2026 avec une augmentation de la capacité d'autofinancement nette de la commune et une diminution très forte de la dette.

► **Oui** majoritaire à l'issue d'un débat très partagé.

Projet de maraîchage à Montaudois

L'idée suit la logique écologique et économique du développement durable : il s'agit en prévision du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) à horizon 2022, de préserver le poumon vert que constitue la butte de Montaudois en s'assurant de la maîtrise foncière de ce territoire et en lui dessinant un avenir à caractère agricole. Le principe pourrait être de mettre une partie des terres à disposition de maraîchers professionnels en échange de leur engagement à



cultiver et vendre des produits locaux, bio si possible.

Bien sûr le parcellaire est important, il devra être revu tout comme l'amélioration éventuelle de la terre et la gestion de l'eau. Mais sur le principe le maraîchage en proximité de ville permettrait de réduire l'empreinte carbone, d'assurer la fourniture d'une production locale avec des produits sains et de saison aux cantines des écoles ou de l'Ehpad. D'autres communes, petites ou moyennes, ont réussi ce pari, il est possible de s'inspirer de leur expérience.

► **Oui** largement majoritaire accompagné d'un questionnaire sur la mise en valeur ultérieure des vestiges enfouis de l'amphithéâtre gallo-romain.

Plan décennal routes et réseaux



La moyenne des dépenses consacrées à la voirie et aux réseaux par la commune durant le précédent mandat municipal (avec une enveloppe annuelle d'à peine 150 000€) conditionne le budget

que la Métropole affecte aujourd'hui à Ceyrat. Il est extrêmement modeste et d'ores et déjà consommé avec les opérations réalisées l'an passé. Or les besoins sont particulièrement importants car la voirie en général et une grande partie des réseaux sont en bout de course (trous sur la chaussée, fuites d'eau ...).

Au-delà des difficultés rencontrées du fait du caractère complexe de la coordination à l'échelle de l'agglomération ou du fait que les normes retenues puissent sembler surdimensionnées notamment au niveau des réseaux, il paraît essentiel de faire augmenter le volume de travaux de voirie et réseaux à réaliser à court et moyen terme sur la commune de Ceyrat.

Bien sûr cela ne peut être neutre pour les finances communales. En clair cela va impliquer que la commune participe par le biais d'un fond de concours à hauteur de 50 % des dépenses qu'elle souhaite voir engager ou alors qu'elle augmente fortement le montant de l'attribution de compensation versée à la Métropole. Dans un cas comme dans l'autre c'est un coût important mais les travaux sont dans l'intérêt de la commune et s'avèrent particulièrement nécessaires.

► **Oui** majoritaire avec demande d'un calendrier concret

Les échanges ne se sont pas arrêtés aux thématiques soumises au vote et ont abordé des sujets divers allant des repas servis dans les cantines scolaires au devenir du parking de Beaulieu.

Point sur les repas servis dans les cantines

Il s'agit de restauration collective avec des volumes importants mais contrairement à l'opinion couramment répandue, les aliments sont la plupart du temps cuisinés sur place par une équipe de professionnels avec un chef à leur tête (voir article page 6). Afin que les parents puissent se rendre compte du travail fourni, il est convenu d'organiser une visite de la cuisine centrale avec eux. Le prix payé par la commune est estimé à ce jour à 10,14€ par enfant déjeunant en cantine scolaire. Il se décompose ainsi : 51,48 % pour les charges de personnel de cantine (service, animation, entretien), 31,95 % pour le prestataire Sodexo (achat des produits et cuisine), 16,57 % pour le matériel.

Il n'y a donc pas que de la nourriture dans un repas. Les familles ne paient jamais la totalité de ce prix et même si, en fonction du coefficient familial, il peut paraître élevé, il réalise un équilibre sur le prix-journée avec les garderies et les temps périscolaires qui eux sont quasiment gratuits pour tous les enfants.

Point sur le devenir du parking de Beaulieu

Parking destiné à l'ECC, il ne remplit pas cette fonction car trop éloigné du bâtiment. Avant d'engager toute procédure et en fonction du résultat des études de faisabilité, il pourrait être envisagé de créer 3 lots à bâtir, laissant une moitié de l'espace actuel dédiée au stationnement public.

Atelier Vitalité pour les seniors



La commune et son CCAS organisent régulièrement en partenariat avec l'Arsept Auvergne (association régionale santé éducation et prévention sur les territoires) des actions de prévention santé en direction des seniors.

A la suite des ateliers « Mémoire » et « Equilibre », un nouveau programme est mis en place depuis mi-novembre à Ceyrat, l'atelier « Vitalité ». Il s'agit de connaître et mettre en pratique les petits gestes du quotidien qui permettent de bien vieillir et d'apprendre à préserver sa santé tant physique que psychologique. 6 séances vont se dérouler jusqu'à mi-décembre.

Un nouveau projet verra le jour en 2019 sous forme d'atelier de sensibilisation

au numérique (initiation internet et utilisation de tablettes). Mis en place à l'initiative du Conseil Départemental afin de favoriser la prévention de la perte de l'autonomie chez les seniors, ce dispositif a été baptisé « Bien chez moi en un clic ».

Contact : service social au 04.73.61.57.19

Quand restauration collective rime avec bonne cuisine

Les repas servis dans les cantines scolaires, au centre de loisirs, à l'Ehpad, à la structure petite enfance ou encore pour le portage à domicile sont tous préparés dans les locaux de la cuisine centrale communale. Actuellement le prestataire de la commune pour la fabrication et la livraison des repas est l'entreprise Sodexo.

Un chef en cuisine



C'est un chef de cuisine, Monsieur Tamborrini, qui achète les produits et réalise les recettes. Il est entouré d'une équipe de professionnels de la restauration collective. Les menus qu'il propose sont élaborés sous la surveillance d'une diététicienne ; ils contiennent la part nécessaire de protéines, lipides et glucides pour assurer une

alimentation équilibrée. Les grammages des aliments diffèrent selon l'âge des convives. Enfin, toutes les 5 semaines, la commission municipale de restauration (regroupant des représentants de parents d'élèves, de parents de résidents de l'Ehpad, du personnel des cantines, des écoles, des élus municipaux), se réunit pour choisir les menus. Ils sont affichés dans chaque établissement et mis en ligne sur le site internet de la commune.

80% de produits frais préparés sur place

Avec plus de 145 000 repas à l'année, il est évident que l'échelle de la restauration collective n'a rien de comparable avec celle d'un repas familial néanmoins les plats servis ne



sont pas des produits industriels tout prêts. Ils sont cuisinés sur place et le plus souvent à base de produits frais. Par exemple, la plupart du temps les pommes de terre sont épluchées et coupées avant d'être préparées en frites, purées, gratins, cuites vapeur...

Des labels qualité et du bio

La traçabilité de tous les produits est obligatoire et l'origine est certifiée. Pour les viandes, des labels qualité sont exigés et de manière générale la provenance locale est privilégiée, 20 % de produits bio figurent dans les menus ; les fruits et légumes sont des produits de saison. Le pain est acheté dans les boulangeries de la commune.

La qualité intrinsèque des aliments est un point fort. C'est ensuite le tour de main du chef qui fait la différence.

Régulièrement il prépare des plats traditionnels comme par exemple bœuf bourguignon (mijoté sur place), pâté de viande en croûte (pâte et hachis confectionnés sur place), pompe aux pommes... Les personnes âgées apprécient tout particulièrement ce type de nourriture et cela participe de l'éducation au goût des enfants. A l'inverse de ces préparations qui nécessitent beaucoup de temps, il propose aussi des plats de type « snack » comme par exemple les croque-monsieur qui sont faits maison.

Après avoir été préparés dans la cuisine centrale, les repas sont livrés en liaison chaude et froide pour les cantines scolaires et en liaison chaude pour l'Ehpad. Le service est ensuite assuré par du personnel municipal formé aux règles d'hygiène à appliquer à chaque étape.



Viabilité hivernale : ce qu'il faut savoir

A la création de la communauté urbaine (devenue depuis métropole), plusieurs compétences communales ont été transférées à Clermont Auvergne Métropole. C'est le cas de la viabilité hivernale dont la commune conserve cependant la maîtrise des opérations. Le déneigement et le salage sont organisés en coopération entre la commune et la métropole. Schématiquement, Clermont Auvergne Métropole assure la viabilité des grands axes. La commune assure le déneigement de certains axes secondaires, des petites rues, des bâtiments municipaux et de leurs abords directs (écoles, EHPAD, Espace Culture et Congrès, accueil de loisirs...).

Les équipes d'intervention fonctionnent en astreinte de semaine et de week-end. Les bulletins d'alerte météorologiques permettent, en fonction des températures annoncées, de déclencher les interventions de salage et/ou de déneigement. L'objectif est de rendre possible et de sécuriser la circulation des voitures entre 5h et 21h. Les axes dits structurants supportant le trafic routier le plus important seront dégagés en priorité et les axes dits secondaires à la suite. Trois engins de déneigement assurent les interventions hivernales sur la commune.



Quelques règles simples à respecter : ne pas stationner dans les rues étroites en dehors des balisages, ne pas attacher les deux roues au mobilier urbain car ils risqueraient d'être endommagés, ne pas laisser sur la chaussée les bacs destinés à la collecte des ordures ménagères. Chaque riverain est tenu de dégager la partie de trottoir située devant son habitation. Pour cette raison, les particuliers qui déneigent dans leur propriété ne sont pas autorisés à déposer leur tas de neige sur la chaussée ou sur le trottoir. Enfin, environ 200 caisses de pouzzolane ont été installées sur l'ensemble de la commune pour permettre à chacun d'utiliser librement les graviers en cas de besoin.

En dehors des horaires d'ouverture de la mairie (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h), et **en cas d'urgence uniquement**, vous pouvez contacter l' élu d'astreinte par téléphone au 06.74.82.92.59

Traversée pieds au sec



Afin d'améliorer la sécurité sur le chemin des gorges de Ceyrat, à la demande de l'association Ceyrando, la commune a fait installer une passerelle sur la partie haute du parcours, à quelques centaines de mètres de la pieuvre en métal rouge

qui déroule ses tentacules dans le lit de l'Artière. Le cadre naturel des gorges en pleine forêt attire de nombreux promeneurs mais à certaines périodes de l'année ou en cas de fortes chutes de pluie, il était devenu difficile de traverser sans risque le gué du ruisseau dont les eaux montent parfois rapidement. Depuis quelques semaines, une solide passerelle d'environ 8 mètres de long enjambe le cours d'eau et permet de randonner en sécurité et les pieds au sec. Elle a été fabriquée par une entreprise puydômoise et se compose d'une structure

métallique et d'un garde-corps en bois pour mieux s'intégrer dans l'environnement. La réalisation technique de cette opération a été conduite par les services départementaux qui ont joué un rôle prépondérant. La fourniture du matériel et le montage administratif du dossier d'autorisation ont été assurés par les services municipaux.

Située sur un chemin communal répertorié dans les itinéraires de randonnée du Conseil Départemental et de Clermont Auvergne Métropole, la passerelle a bénéficié du concours financier des 3 collectivités.

Remise de chèque à Ceyrat Partage

La retransmission de la finale de la Coupe du Monde de Football cet été à l'Espace Culture et Congrès et Congrès a été un grand moment festif où de nombreux Ceyratois se sont retrouvés. Pour l'occasion, une buvette a été tenue par les bénévoles du Comité des fêtes ABC et de la Société de chasse de Ceyrat qui ont alors symboliquement pris l'engagement de reverser les bénéfices à une association caritative.

Jeudi 15 novembre, Nicole CRETE, présidente du Comité des fêtes ABC et Frédéric VIGINIOL, président de la Société de chasse de Ceyrat, ont eu le plaisir de remettre un chèque d'un montant de 500€ à Jacques DAUTRAIX, président de l'association Ceyrat Partage.

Le projet de l'association caritative Ceyrat Partage s'adresse au service Rochefeuille, unité d'hospitalisation pour enfants ou adolescents, qui fait partie du pôle des services de l'hôpital Montpiéd. Ce service accueille des enfants de 10 à 18 ans présentant des troubles psychiques, du comportement ou du développement et accueillis soit en hospitalisation complète soit en accueil de jour.

Ce projet, en parfait accord avec les cadres de santé, permettra d'aménager entièrement une salle (canapés, table, fauteuils, etc.) du service. Cette salle sera un vrai outil professionnel. Elle permettra, entre autres, d'organiser des ateliers cinématographiques avec débats et échanges avec les malades et les professionnels de la santé. Elle sera également un lieu de détente, de jeu ou un espace permettant de recevoir les familles.

L'aménagement de cette salle réalisé par Ceyrat Partage est rendu possible grâce aux bénéfices de différentes manifestations organisées par l'association (Biennale du modélisme, compétition de golf, etc.) et, bien entendu, des dons (ABC, Société de chasse).



Ceyrat se voit décerner le label « employeur partenaire des sapeurs-pompiers »

Sous la présidence du sous-préfet de Riom, en présence du maire de Châtel-Guyon représentant le président du Conseil Régional, de J.P. Cuzin représentant le président du Conseil Départemental, du colonel Rivière directeur du SDIS et de nombreuses personnalités, le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) avait réuni le 5 octobre 2018 à Châtel-Guyon les représentants des entreprises publiques et privées signataires de conventions avec le SDIS.

Ces conventions Interventions/Formations ont été créées par la loi du 3 mai 1996. Elles ont pour but d'organiser la disponibilité des salariés pour des interventions d'urgence (incendie, secours à personne, inondations et dégâts des eaux, destructions d'essaims, captures d'animaux...) mais aussi pour suivre les formations et acquérir ou maintenir leurs compétences opérationnelles. Le label « employeur partenaire » a pour sa part été créé par la Loi du 13 Août 2004. L'objectif est de récompenser et de valoriser les employeurs publics ou privés qui ont manifesté, à travers la gestion de sapeurs-pompiers volontaires salariés au sein de leur organisation, une volonté citoyenne et un esprit civique particulièrement remarquables. L'engagement des employeurs est récompensé par un échelon de métal (bronze, cuivre, nickel, argent, or).

R. Ménès, conseiller délégué à la citoyenneté, a reçu pour la commune de Ceyrat le label cuivre « employeur partenaire des sapeurs-pompiers » pour récompenser l'implication de la mairie aux côtés des sapeurs-pompiers du Puy-de-Dôme.



3ème édition du Salon du livre



Manifestation organisée en partenariat avec la commune de Saint-Genès-Champanelle, Ceyrat accueillait cette année à l'Espace Culture et Congrès la 3ème édition du salon du livre « Histoire de Lire ».

Ce rendez-vous littéraire offre aux enfants la possibilité de découvrir la lecture et le monde des livres. Différents ateliers étaient proposés dont un stand lecture pour lequel les livres étaient mis à disposition par Clermont Auvergne Métropole. Un stand illustration, animé par Julien Bringer Driek, illustrateur et créateur de livres jeunesse, offrait aux enfants une initiation au dessin. La petite maison d'édition des loulous « Loustik » venue pour l'occasion présentait quelques-uns de ses ouvrages jeunesse. Le spectacle « la boîte à histoires » présenté par MéliMélo suivi du buffet-goûter offert par l'Association des Familles ont complété ce moment de détente.

Inauguration de l'oratoire Saint-Martin

Des travaux d'aménagement et d'embellissement ont récemment été réalisés sur le site de l'oratoire Saint-Martin : installation de bancs et poubelles, réfection de murets, reprise des sols, aménagement de jardinières, plantation de végétaux adaptés... La statue de Saint-Martin, repeinte par des bénévoles de la section peinture du Foyer des Jeunes de Ceyrat, a retrouvé sa place au sein de l'oratoire. Ces opérations de réfection ont permis de redonner son cachet à ce site de proximité, particulièrement apprécié pour sa tranquillité et sa fraîcheur en été.

Pour l'occasion, élus, riverains et associations impliquées dans le projet se sont réunis le 8 octobre 2018 afin d'inaugurer le site. Laurent Masselot, maire de Ceyrat, Anne-Marie Picard, conseillère départementale, Patrick Pouvreau, président du Foyer des Jeunes et Yesuraja Innaci, curé de la Paroisse Saint-Aubin de la Haute Artière ont ensemble symboliquement coupé le ruban.



Ateliers médiation entre enfants pendant les temps périscolaires



ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) et animateurs périscolaires, récemment formés sur les conflits et la médiation par les pairs, proposent lors des activités périscolaires des ateliers hebdomadaires sur ce thème. L'objectif est de permettre aux enfants de devenir autonomes dans la gestion des petits conflits du quotidien et d'être en mesure de trouver eux-mêmes des solutions adaptées.

S'appuyer sur la médiation dans la gestion et la résolution des conflits est un moyen de donner aux enfants des outils pour que ces situations ne soient pas traitées par l'affrontement ou la violence, mais puissent être mises en mots par les jeunes eux-mêmes. Il s'agit d'apprendre

à l'enfant à exprimer, verbaliser ses émotions, ses besoins, et ainsi s'approprier le socle des connaissances et compétences langagières, civiques et sociales. Promouvoir une culture de la médiation permet de donner des outils pour résoudre les conflits par la parole et le dialogue, et de manière générale contribue à améliorer le climat scolaire et prévenir le harcèlement. C'est également l'apprentissage du vivre ensemble et de la citoyenneté, thèmes importants du PEDT (projet éducatif territorial) mis en place sur la commune.

Les ateliers, organisés à la fois dans les écoles maternelle et élémentaire de Boisséjour, se déroulent une fois par semaine. Il y est fait appel au principe de réconciliation qui nécessite d'expliquer à l'autre ce que l'on a ressenti et de demander réparation par exemple par la formulation d'excuses. Les enfants qui le souhaitent peuvent devenir médiateurs et se former à ce rôle.

Un évènement festif et ludique sera organisé en juin 2019 autour de ce thème. Les enfants auront alors l'occasion de présenter à leurs parents et familles les supports de médiation sur lesquels ils auront travaillé tout au long de l'année scolaire.

Les élèves de maternelle partent à la chasse aux déchets !

A l'occasion de l'opération « Nettoyons la nature » sponsorisée par une grande chaîne de magasins, tous les élèves de l'école maternelle Clément Bourdeix de Ceyrat sont partis explorer les environs à la recherche de déchets. Les élèves de Grande Section de Christine Pettat-Pelleieux et ceux de Moyenne Section d'Isabelle Bourdier, aidés de Juliette et Marine les ATSEM et de parents volontaires, sont sortis de l'école pour aller explorer les alentours des stades. Ils ont ramassé des papiers de bonbons, des cannettes de soda, des morceaux de plastique, des sacs usagés... et quelques objets improbables comme une vieille balle de tennis ou des morceaux de fer !



des petits ! Les adultes ont rajouté des morceaux de verre ainsi que des mégots. Les plus grands vont apprendre à trier ces déchets afin de permettre leur recyclage. L'enthousiasme des élèves faisait plaisir à voir mais leur étonnement

Les élèves d'Aurélié Sézille sont restés à l'intérieur de l'école pour vérifier qu'il ne restait pas de papiers dans la cour. La classe de Petite Section de Julien Pouzaud s'est aventurée aux abords très proches de l'école pour effectuer leur ramassage.

A l'issue de cette démarche citoyenne, ce sont plusieurs sacs poubelles à demi remplis que les élèves ont rapportés à l'école... ainsi qu'un vieux cadre de vélo découvert par la classe

aussi : pourquoi les gens jettent-ils tout cela par terre ? Voilà une question à laquelle il faudrait bien répondre !

Dans les classes, seront mises en place des poubelles de tri simple (papier et tout-venant). Les élèves seront aussi sensibilisés au respect de leur environnement et à la nécessité d'utiliser les poubelles urbaines mises à disposition. Pour aller plus loin, une réflexion pourra être menée en cours d'année sur l'observation et le respect des êtres vivants et sur l'importance de la biodiversité souvent mise en danger par des gestes négligents. La nature avec sa beauté, ses richesses mais aussi sa fragilité sera le fil conducteur de plusieurs projets qui seront menés cette année dans les classes de nos petits aventuriers.

Bientôt des repères de crues sur l'Artière

La première action qui sera entreprise par la métropole dans le cadre du programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) est la mise en place de repères de crues. Une réunion avec les représentants des communes du bassin sud de l'Artière a permis de proposer des emplacements et de désigner un PC chargé de coordonner les opérations en cas de crue. Cette action du PAPI s'inscrit dans le cadre de la déclinaison d'un plan de sauvegarde à l'échelle intercommunale. La commune dispose par ailleurs de son propre plan de sauvegarde et vient de publier un document d'information générale sur les risques majeurs recensés sur son territoire. Il est inséré dans ce numéro du bulletin municipal sur un feuillet à part et peut ainsi être conservé.



Commémoration du centenaire de la fin de la grande guerre

Cette année était célébré le 100ème anniversaire de la signature de l'armistice de 1918. En ce dimanche 11 novembre devant un public venu nombreux, un vibrant hommage a été rendu aux soldats et civils victimes des combats.

Laurent MASSELOT, maire de Ceyrat, et Jacques BILLY, président de l'association des Anciens Combattants de Ceyrat et Boisséjour, ont déposé des gerbes aux pieds des monuments aux morts de Boisséjour et Ceyrat.

Cantaceyrat et la chorale de l'école de musique du SICAS ont accompagné par leurs chants l'harmonie municipale, en interprétant notamment le célèbre « Hymne à la joie ».



Boisséjour



Ceyrat

Zoom sur les activités récentes à l'accueil de jour

L'accueil de jour est un établissement d'accueil à la journée qui reçoit des personnes âgées en perte d'autonomie. Il prend en charge, une ou plusieurs fois par semaine, les personnes âgées de 60 ans et plus vivant à domicile.

A Ceyrat, un programme d'activités riches et variées est proposé aux résidents afin de stimuler leur mémoire, leurs capacités physiques et motrices, leurs sens... Les résidents peuvent par exemple profiter d'ateliers de musicothérapie ou de fabrication de chocolats.



Atelier de musicothérapie



Fabrication de chocolats de Noël



L'accueil de jour ouvrira ses portes au public à l'occasion de la 2ème édition de son marché de Noël les 12 et 13 Décembre prochains de 10h30 à 11h30 et de 14h à 16h. Aline et Christine vous attendent autour de boissons et chocolats de Noël pour découvrir les créations des résidents mises à la vente au profit de l'Accueil de jour avec le soutien des bénévoles de l'association Bien Vivre Ensemble.

Plus d'informations au 04.73.62.51.79

Subventions aux associations

Afin de déposer leurs demandes de subvention, les associations peuvent dès à présent télécharger la fiche mise en ligne sur le site de la commune (dans la rubrique « La mairie à votre service » puis « Subventions aux associations »).

Toutes les demandes de subvention devront être motivées et les comptes de l'année précédente avec trésorerie doivent être joints au dossier. Les dossiers complets doivent être retournés

en Mairie avant le 18 Février 2019 dernier délai. Après cette date, les demandes de subvention ne pourront pas être prises en compte dans le cadre de la préparation du budget primitif dont le vote a lieu en mars.

► Les associations qui avaient déjà fourni leurs statuts l'année dernière ne sont pas obligées de les fournir à nouveau, sauf si les statuts ont été modifiés depuis.

Cérémonie des vœux du Maire

Les associations, les commerçants, les partenaires et les nouveaux habitants de la commune seront conviés à la cérémonie des vœux du Maire le **lundi 14 janvier 2019 à 19H** à l'Espace Culture et Congrès Henri Biscarrat. Si vous êtes un nouvel habitant ou une association nouvellement créée sur la commune, merci de vous faire connaître auprès de la mairie au 04.73.61.42.55



Rappel

A compter de mi décembre et jusqu'au début du mois de janvier, les élus du Conseil Municipal et du Centre Communal d'Action Sociale se rendront au domicile des Ceyratois âgés de 70 ans et plus pour remettre les traditionnels chocolats de Noël à tous ceux qui n'ont pas participé au repas des Aînés le 1er décembre. **Pour + d'info, contact** : CCAS de Ceyrat 04.73.61.57.19

Le conciliateur de justice

La conciliation est un des modes alternatifs des règlements des litiges de la vie quotidienne. Entièrement gratuite, son champ d'action et les conflits concernés sont variés : litiges entre personnes, relations entre bailleurs et locataires, problèmes de copropriétés, litiges de la consommation, litige entre commerçants, litiges et troubles du voisinage, etc... Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice assermenté et bénévole. Il est saisi à la propre initiative d'une des parties, il peut également être saisi par un juge dans le cadre d'une conciliation déléguée ou en ligne sur le site www.conciliateur.fr.

La conciliation est confidentielle. En cas

d'échec et de saisine du tribunal, aucune information sur la tentative de conciliation ne peut être transmise au juge. Si un compromis est trouvé, le conciliateur de justice rédige un constat d'accord. Le juge d'instance peut alors homologuer la conciliation afin de donner à l'accord force de jugement.

Danièle LACQUIT, Conciliatrice de Justice ayant prêté serment auprès de la première présidente de la cour d'appel de Riom en septembre 2016, assure tous les premiers et derniers lundis du mois des permanences gratuites (uniquement sur rendez-vous) en mairie de Ceyrat de 9h à 12h. Pour prendre rendez-vous, contact par téléphone au

07.71.79.90.66 ou par mail à daniele.lacquit@conciliateurdejustice.fr
Pour plus d'informations : www.justice.gouv.fr et sur www.conciliateurs.fr



Cours d'eau : les obligations des propriétaires riverains

En application des articles L 215.14 et suivants du Code de l'Environnement et de l'article 114 du Code Rural, l'obligation d'entretien des cours d'eau (lit et berges) non domaniaux incombe aux propriétaires riverains. La propriété du cours d'eau non domanial est attribuée aux propriétaires des deux rives. Si les rives appartiennent au même propriétaire, ce dernier est propriétaire de l'intégralité du lit du cours d'eau traversant son fonds. Si les rives appartiennent à des propriétaires différents, chacun d'entre eux est propriétaire de la moitié du lit jusqu'à une ligne médiane tracée au milieu du cours d'eau (art.L.215-2 du Code de l'environnement).

Le propriétaire riverain est tenu à l'entretien régulier du cours d'eau non domanial, qu'il prend en charge matériellement et financièrement. Cette obligation consiste à :

- maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre en favorisant

le bon développement de la faune et de la flore dans et aux abords du cours d'eau ;

- permettre l'écoulement naturel des eaux ;
- contribuer au bon état écologique du cours d'eau ou, le cas échéant, à son bon potentiel écologique, notamment par enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives.

Cette obligation d'entretien exclut tous travaux modifiant les caractéristiques physiques et biologiques du cours d'eau ou de ses rives (art.L.214-1 et suivants du Code de l'environnement). Dans tous les cas, l'eau conserve son appellation de « chose commune », ce qui signifie qu'elle n'appartient à personne.

Pour de plus amples renseignements (réglementation et procédures), vous pouvez vous rendre sur le site internet de la Préfecture : <http://www.puy-de-dome.gouv.fr/eau-r516.html>

Donnez votre avis sur l'avenir de l'eau



Qualité de l'eau, enjeux écologiques, adaptation au changement climatique, santé publique, sécheresses, risque d'inondation... Les questions de l'eau vous intéressent ? Du 2 novembre 2018 au 2 mai 2019, répondez à la consultation du comité de bassin* et de l'État, et participez ainsi à la définition de la stratégie pour l'eau et

les inondations du bassin Loire-Bretagne. Vous avez la possibilité de renseigner le questionnaire en ligne sur le site www.prenons-soin-de-leau.fr ou d'adresser votre contribution écrite par mail à sdage@eau-loire-bretagne.fr.

* Le comité de bassin, « parlement local de l'eau » réunit les représentants de toutes les catégories d'acteurs : collectivités, industriels, agriculteurs, associations et services de l'État. Des sources de la Loire à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne concerne 36 départements et plus de 13 millions d'habitants.

Stop aux dépôts sauvages

De nombreux dépôts sauvages de déchets sont régulièrement constatés sur le territoire de la commune. Encombrants, ordures, divers objets cassés ou désuets... sont abandonnés ici et là, à des endroits non appropriés (dans les chemins, sur les trottoirs ou au bord des routes, à proximité des containers à verre ou à vêtements...), par des mains peu citoyennes.

Aussi, il est demandé à chacun de faire acte de civisme afin de conserver le cadre de vie agréable de la commune et de ne pas déposer de déchets en dehors des lieux prévus à cet effet : bacs à ordures ménagères (noir, jaune et vert), points de collecte du verre, containers à vêtements Emmaüs, déchetteries...



L'Aligot à Ceyrat



Samedi 6 octobre 2018, à l'Espace Culture et Congrès Henri-Biscarrat, le comité de jumelage Allemand Ceyrat-Beratzhausen a accueilli une centaine de convives à la soirée traditionnelle d'automne autour de « l'ALIGOT ».

Cette soirée constitue une aide précieuse pour la continuité des actions et du fonctionnement du comité initié il y a 43 ans avec la ville de Beratzhausen, et toutes les actions tournées vers les jeunes lors des échanges annuels des 12-17 ans. Neuf jeunes ont participé à cette soirée autour de la jeune vice-présidente, Hainguetine Moy et Nina Masson, encadrante en août dernier à Beratzhausen.

Les deux bureaux de Ceyrat et de Beratzhausen vont se retrouver début novembre en Alsace afin de finaliser les programmes 2019 pour les jeunes et les adultes.



Parmi les événements incontournables, le comité espère pouvoir reconduire cette manifestation gastronomique très chaleureuse le 12 octobre 2019 ; mais auparavant un voyage en Bavière s'annonce au printemps prochain.

Retour des jeunes de Beratzhausen août 2018



Une vingtaine de jeunes du canton et de Beratzhausen et deux accompagnatrices Nina Masson et Françoise Clerc et, Hainguetine Moy la jeune vice-présidente des jeunes du comité de jumelage de Ceyrat ont passé une semaine du 18 au 29 août pour un échange avec les familles de Beratzhausen,

petite ville de Bavière, qui a accueilli les jeunes et organisé diverses activités.

Le thème de la rencontre était la connaissance de l'engagement social et le travail des associations. A ce titre les jeunes ont effectué des activités avec les pompiers de Mausheim, le club de Curling, l'association de canoë à Pielenhofen (à 18 kms sur le Naab), visite du « Champ d'expérience pour le développement des sens » avec l'association KUF de Nuremberg. Le comité de jumelage, remercie infiniment les familles d'accueil qui ont permis un grand succès pour cette rencontre, des échanges fructueux et un approfondissement de la langue. Cet échange est facilité par les aides financières de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ), de la municipalité de Ceyrat et du Département.

Les jeunes de Beratzhausen ont déjà donné rendez-vous à leurs amis français l'an prochain à Ceyrat.

Association de Familles de Ceyrat

Bourse aux vêtements d'automne

La bourse aux vêtements d'automne s'est tenue à l'ECC. Près de 300 personnes ont déposé 5700 vêtements. 30 % seulement ont été achetés pour près de 8000€. L'achat des cartes d'adhésion temporaire et la part que l'Association des Familles prend sur les ventes représentent 1800€. Merci aux nombreux bénévoles pour le service rendu aux familles et la source d'autofinancement que cela représente pour notre Association.

Assemblée générale

L'assemblée générale de l'Association des Familles s'est tenue en présence de Monsieur le Maire, de certains de ses adjoints et de nombreux participants. Après le rapport moral et le rapport financier, approuvés à l'unanimité, l'élection du conseil d'administration et du nouveau bureau, tous se sont retrouvés autour du verre de l'amitié. Vous trouverez le procès verbal sur le site www.afceyrat.com



Collectif Ecologie et Partage

Après-midi sur le thème « Ça bouge dans l'alimentation » organisé par le Collectif Ecologie et Partage dimanche 3 février de 14h à 17h30 à l'ECC : projection de film, goûter, ateliers adultes et enfants ; entrée libre.

Le collectif Ecologie et Partage rassemble des personnes de plusieurs associations (AMAP, « jardins partagés », « Tous Aux Vergers ») et est ouvert à toute personne souhaitant s'engager sur ces thèmes.



Espérance ceyratoise judo

Un encadrement de hauts gradés qualifiés :

L'équipe pédagogique comprend trois professeurs diplômés d'état et 6ème dan.



Eric ALLEGRE arrivé l'année dernière qui assure la direction technique du club, et cette année l'arrivée de Monsieur Éric CHAZAREIX pour l'épauler. Monsieur ROBALO Marcelin assure les remplacements et les séances supplémentaires.

Les séances :

Pour cette année il est encore possible de venir essayer le

judo, les cours proposés sont les suivants :

L'éveil judo pour les enfants de grande section maternelle et les CP qui débutent le lundi à 17h15.

Pour les CP deuxième année et CE1 le vendredi à 17h.

Pour les autres le mardi et jeudi à 17h15.

Les professeurs passent à la garderie du bourg pour accompagner les enfants au dojo.

Pour les ados-adultes :

Le judo et jujitsu le mercredi et vendredi à 19h.

Le taïso gym entretien le vendredi à 18h.

Bienvenue à l'éveil judo :

Dès 5 ans les enfants sont acceptés dans le groupe éveil judo. On ne recherche pas la maîtrise technique mais le « savoir jouer ensemble » et les valeurs du judo permettent à ces jeunes de découvrir les notions de duel, de coopération et de respect. Pour ces jeunes des kimonos sont mis à disposition par le club.



Le geste qui sauve

Lors de la collecte de sang organisée le lundi 8 octobre par l'association pour le don de sang bénévole de Ceyrat, 52 donneurs dont 4 nouveaux se sont présentés à l'Espace Culture et Congrès pour venir accomplir le « geste qui sauve ». L'association tient à les remercier chaleureusement.

Une date à retenir pour la prochaine collecte de sang :

lundi 4 février de 16h à 19h.



Section des Anciens Combattants Ceyrat-Boisséjour : 11 novembre 2018, centenaire



Les commémorations aux cimetières de Boisséjour et Ceyrat ont fait revivre une tranche d'Histoire très émouvante au travers de la lecture des intervenants. Un profond respect pour tous nos morts, qui par leur courage face à l'ennemi, ont fait que la France soit toujours la France. Tant de morts, de blessés à vie

(hommes, femmes, enfants) dans ce conflit mondial, hélas pas sans lendemain, vingt et un an plus tard éclatait la seconde guerre mondiale, tout aussi meurtrière... Qui dans nos familles n'a pas un nom gravé dans la pierre d'un monument aux morts. A tous ces braves ayons la reconnaissance de leur sacrifice.

Les commémorations ont été présidées par Monsieur le Maire, Monsieur Ménès, des représentants du conseil municipal, des autorités civiles et militaires, du corps des Sapeurs-pompiers, de l'Harmonie municipale, des anciens combattants de Ceyrat et des portes

drapeaux de Ceyrat et Beaumont, de la Police Municipale, du souvenir Français et de la chorale de Cantaceyrat avec chants et marseillaise entonnée par les enfants de la chorale de l'école de musique du SICAS.

Rappelons que le 28 octobre 2018, la FNACA a tenu son 48ème Congrès départemental devant 390 adhérents à Beaumont et Ceyrat en présence de Michel Defaye, vice-président national, de René Graviere, président départemental et de Jacques Billy co organisateur, président des Anciens Combattants de Ceyrat.

Merci à Monsieur le Maire et son équipe, qui ont permis la très bonne tenue de cet évènement et du banquet qui a suivi à l'ECC.



Adieu Skip

Terrible nouvelle, nous venons d'apprendre le décès brutal de Skip CATLEY, ancien de la Royal Air Force et membre du Comité de jumelage Ceyrat-Great Waltham, qui a été victime d'un accident de la circulation. Nous adressons nos plus sincères condoléances à sa femme, ses enfants, sa famille et ses proches. Skip était un « personnage », l'histoire du jumelage, doté d'une grande gentillesse et d'une grande générosité. Nous portions cette année encore les « poppies » qu'il nous avait envoyés pour la cérémonie du 11 novembre. La ville de Ceyrat, ses élus, ses habitants, sont affligés de cette bien triste nouvelle et partagent la peine de tous ses amis.

Liste de la majorité : « Le printemps pour Ceyrat »

Chers Ceyratoises et Ceyratois,

La réunion du 18 octobre (5ème réunion publique) a été très intéressante et l'équipe municipale vous remercie d'être venus aussi nombreux pour vous présenter différents sujets, écouter vos remarques et répondre à vos questions.

Les débats animés et vifs par moments montrent bien tout l'intérêt que vous portez à la vie communale, au bien vivre ensemble, et l'équipe a la responsabilité de répondre à vos attentes et de faire le point sur le programme en cours de réalisation.

Nous maintenons l'absence d'augmentation de la fiscalité locale, que vous pouvez comparer avec des municipalités voisines, le département ou la région.

Le désendettement amorcé se poursuit avec corollaire des marges d'autofinancement plus importantes, évitant le recours éternel à l'emprunt source de fiscalité supplémentaire ou d'héritage douloureux pour la population. De plus nous ne vendons pas « les bijoux de famille » en vendant du bâti, nous ne sommes pas des agents immobiliers, et le social agité par certains comme argument politique fait également partie de notre programme, le nombre de ces logements ayant connu une augmentation sans précédent.

Intérêt permanent pour l'écologie communale : l'équipe travaille sur un sujet passionnant qu'est la zone de maraîchage de Montaudoux, nous avons entendu les inquiétudes de certains sur l'adduction et la consommation d'eau, sur d'éventuelles serres en plastique, sur la production et la distribution des fruits et légumes en fonction des saisons. Il est important de rappeler que l'école et l'EHPAD bénéficieraient de produits de qualité, en circuit court, que le village lui-même en tirerait profit. Ces questions nous nous les sommes posées, pensant à l'évidence que la « bétonisation » ne serait pas profitable à la commune qui doit rester « verte » et que l'urbanisation a des limites démographiques, écologiques, économiques.

Les parkings également ont donné lieu à des inquiétudes ; celui de Beaulieu, censé être de délestage de celui de l'ECC est à proximité du village et laisser nos voitures pour quelques mètres à pied sera une des choses les moins douloureuses qui nous attendent dans les années à venir si on s'intéresse aux nouvelles du monde et à l'état de la planète.

Pour finir, nous avons la fierté de vous servir et nous alimentons notre réflexion par quelques vers empruntés à Pablo Neruda :

« ...il meurt lentement celui qui évite la passion et son tourbillon d'émotions, celles qui redonnent la lumière dans les yeux et réparent les cœurs blessés... »

Le groupe de la majorité municipale

Liste d'opposition : « Continuons ensemble pour Ceyrat »

Suite à la dernière réunion publique, nous revenons sur quelques points.

Le Maire a annoncé la poursuite des ventes des biens communaux.

A terme, que restera-t-il à la collectivité pour pouvoir répondre aux besoins de nos concitoyens et de nos associations ? Cependant, si certaines cessions peuvent se justifier (vente des murs de locaux aux commerçants de la commune), nous nous inquiétons, pour l'avenir, de la fonte irréversible de notre patrimoine. Ceyrat est la seule commune de l'agglomération à agir ainsi.

Par ailleurs, la promesse du Maire d'installer une sécurité efficace avec des caméras de vidéoprotection depuis octobre 2014 est restée lettre morte. Ceci est très dommage au vu de l'augmentation importante des cambriolages et des incivilités à Ceyrat.

Enfin, concernant l'entretien de notre commune, bon nombre de Ceyratois(es), nous ont fait part, à juste titre, de leur mécontentement sur l'état de la voirie, des trottoirs, des cimetières et, nous le craignons, du déneigement à venir. Cet aspect lamentable d'une commune négligée n'est pas de la seule responsabilité de la Métropole !

Notre équipe vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

René-Jean BEGUE, Martine DUCHAINE, Eric EGLI, Monique LEFORT et Sylvie SANNAZZARO

Les fêtes de fin d'année arrivent à grands pas, souhaitons que malgré toutes les hausses et les taxes mises en place, vous puissiez profiter de ces moments conviviaux en famille.

Pour ceux qui n'ont pu assister à la réunion publique nous apportons à votre connaissance des informations qui ont le mérite de faire découvrir la politique menée par l'équipe en place.

Notre Maire a annoncé la vente de biens qu'il juge inutiles pour plus de 200 000 Euros par an sur une période de 10 ans.

On comprend pourquoi les impôts locaux n'augmentent pas et on oublie de dire que les prédécesseurs ont constitué des réserves foncières qu'il est agréable de trouver lors de projet tel que le centre d'hébergement sportif. Certains de ces biens immobiliers non vendus auraient pu devenir des logements sociaux. Quelle sera la marge financière des successeurs ?

Autre surprise le projet d'une aire de maraîchage à Montaudoux : actuellement classé en zone verte. Nous ne sommes pas contre ce projet mais cela ne peut se faire qu'avec des serres qui auront un impact visuel dans cette zone encore épargnée et sur des terrains peu appropriés à ce système de culture, il existe des anciennes zones de jardins qui conviendront mieux à cette pratique.

Bonnes Fêtes et toujours à votre écoute.

J. DAUTRAIX et J. ALBARET



Agenda

Dates des manifestations associatives communiquées à titre indicatif et sous réserve de toute modification dont la mairie n'aurait pas eu connaissance.

7 décembre 2018

Assemblée Générale du Comité de jumelage anglais à l'ECC salle 2

7 décembre 2018

Assemblée générale de l'Espérance Ceyratoise Cyclotouriste

8 décembre 2018

Noël des commerçants place de Nemi à Boisséjour

8 décembre 2018

Participation du Comité des Fêtes (ABC) au Téléthon

8 décembre 2018

Samedi après-midi récréatif à partir de 14h30 à l'Ehpad le Lys Blanc organisé par l'association Bien vivre ensemble à la MAPAD : Les Soliles

12 et 13 décembre 2018

Marché de Noël au sein de l'accueil de jour (situé dans les locaux de l'EHPAD Le Lys Blanc) de 10h30 à 11h30 et de 14h à 16h

13 décembre 2018

Assemblée générale de l'OMS au cours de laquelle les bénévoles et sportifs de la commune seront récompensés à 18h30 à l'ECC salle 2

8 janvier 2018

Réunion anniversaire Novembre – Décembre - Janvier de l'Amicale Saint-Verny

8 janvier 2019

Assemblée générale du Scrabble Ceyratois salle Saint-Verny

12 janvier 2019

Samedi après-midi récréatif à partir de 14h30 à l'Ehpad le Lys Blanc organisé par l'association Bien vivre ensemble à la MAPAD : Cantaceyrat

12 janvier 2019

Répétition de Cantaceyrat de 14h à 18h30 à l'ECC salle 3

13 janvier 2019

Assemblée générale de CBN et Galette à 14h à l'ECC salle 1

14 janvier 2019

Cérémonie de Vœux du Maire aux associations, commerçants, partenaires et nouveaux habitants de la commune à 19h à l'ECC salle 1

18 janvier 2019

Loto organisé par le Comité de jumelage roumain à l'ECC salle 1

18 janvier 2019

Galette des Rois et présentation des vœux du Comité de Jumelage Ceyrat-Berazthausen à l'ECC salle 2

19 janvier 2019

Assemblée générale de CAP'S 63 l'après-midi à l'ECC salle 2

19 janvier 2019

Histoires à écouter à la Bibliothèque La Plume et le trait de Ceyrat à 10h30 (jeune public 3/6 ans)

25 janvier 2019

Vœux du Foyer des Jeunes à l'ECC salle 2

26 janvier 2019

Soirée italienne avec le Comité de Jumelage Ceyrat-Nemi à l'ECC salles 1 et 2

26 janvier 2019

Echanges de semences organisés par l'Association des Familles de Ceyrat et les Jardins partagés à l'ECC salle 3

28 janvier 2019

Assemblée générale de H2O Ceyrat Burkina Faso à 20h à l'ECC salle 5

Février 2019 (date non encore connue)

Assemblée générale des Anciens combattants de Ceyrat-Boisséjour

2 février 2019

Spectacle d'improvisation théâtrale organisé par Lave en Scène à 20h30 à l'ECC salle 2

2 février 2019

Histoires à écouter à la Bibliothèque La Plume et le trait de Ceyrat à 10h30 (jeune public 3/6 ans)

3 février 2019

Projection film + débat organisés par l'AMAP en partenariat avec l'association Tous Aux Vergers à l'ECC salle 1

5 février 2019

Après-midi crêpes de l'Amicale Saint-Verny

9 février 2019

Repas & soirée dansante à 20H30 à l'ECC au profit des Restos du cœur organisés par Ceyrat Solidarité. Sur réservation au 06.85.53.22.22 ou 06.09.92.51.31

12 février 2019

Atelier de patchwork organisé par Ceyrat Creativ Patch à l'ECC salle 2

16 février 2019

Samedi après-midi récréatif à partir de 14h30 à l'Ehpad le Lys Blanc organisé par l'association Bien vivre ensemble à la MAPAD : Jérôme Saint Claude

3 mars 2019

Journée d'échanges annuelle de capsules de bouchons de Champagne organisée par CAP'S 63 et ouverte à tous à l'ECC salles 1 et 2

du 4 au 13 mars 2019

Tournoi interne Ceyrat / Beaumont de l'Espérance Ceyratoise Tennis

5 mars 2019

Après-midi bugnes de l'Amicale Saint-Verny

État civil

Naissances

Septembre 2018

Faustine CHAPEL (18), Lucie BOURGOIGNON (19), Cato ABENDANON (21)

Octobre 2018

Arthur DA ROCHA DESCOURS (02), Manon THENOT (02), Charlie RIBEIRO (05), Soan BUISSON (14), Ugo BOLOLANIK BOUCHET (16), Rafaël GONCALVES SIMON (24), Charles COURBON (26), Nicolas POIMUL GODART (26), Ema PREVOST (27)

Mariages

Septembre 2018

Musad MIRA JAN et Nicolas FAQIR (01)
Emilie HENAREJOS et Florian CELLERIER (08)
Emeline MBEZELE et Stéphane DURAND (15)

Décès

Août 2018

Jacques LEBAS (29) - 81 ans

Septembre 2018

Charles THIEBLIN (02) - 82 ans

Henri RATINIER (04) - 83 ans
Anne-Marie CHOCOL veuve BONNABRY (05) - 72 ans
André DUCHER (06) - 86 ans
Gilberte VUILLEMOT veuve BLANCHER (13) - 91 ans
Jeannine DOPLAT épouse GAY (15) - 70 ans

Octobre 2018

Josette MEYNARD veuve RAYNAUD (01) - 92 ans
Livio XAUSA (03) - 84 ans
Micheline PERNOT veuve OUROUZE (06) - 89 ans
Carmen PEREZ veuve LABOURIER (08) - 95 ans
Jean-Pierre MARTIN (09) - 65 ans
Raymonde MEUNIER (09) - 89 ans



Retrouvez-nous sur Facebook ! www.facebook.com/villedceyrat



SAS SILVEDEN

Travaux Paysagers
Création & entretien de jardins
Abattage & Elagage

Echenillage - Déneigement
Pose clôture et terrasse
Devis gratuit & contrats annuels

Loïc GRENET

ACCÈS SAP
50%
REDUCTION/CRÉDIT
D'IMPÔTS
ADHÉRENT COOPÉRATEUR

5, rue du Moulin - 63122 CEYRAT
04 73 61 41 70 - silveden@hotmail.fr



Vous ouvrir
de nouveaux horizons...

Acteur de la qualité de vie au quotidien,
COLAS Rhône-Alpes Auvergne réalise
les infrastructures d'un futur plus serein.

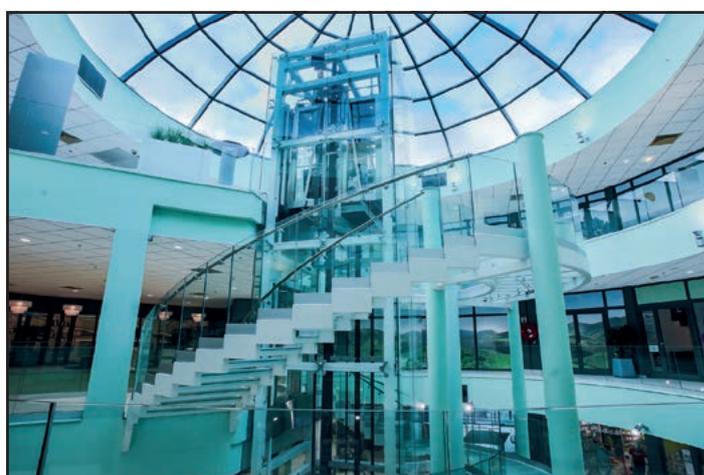


4, rue André-Marie-Ampère
63360 GERZAT

Rhône-Alpes
Auvergne

www.colas.com

04 73 69 96 30



LE SERVICE
au plus proche
DE CHEZ VOUS !

BOISVALLON - CEYRAT

facebook/interceyrat



UN JARDIN UN SERVICE

Paysagiste Entretien Création



Tonte, taille, élagage, abattage
Désherbage, gazon, plantation
Terrasse, clôtures, muret
Echenillage

Devis gratuit



RIBAL Charles-Henri
26, rue de Janolle - 63122 CEYRAT
1jardin1service@gmail.com - 04 73 61 31 26 - 06 81 87 79 19



FORMULES JARDINS

Ensemble
plantons votre décor

ZAC du Roc de Jourmiat
63122 CEYRAT

04.73.15.48.46
contact@formulesjardins.fr

www.formulesjardins.fr



50% de crédit d'impôt
services à la personne

PATRUNO François

Plomberie - Chauffage - Sanitaire
Remplacement de chaudière - Dépannage



RECONNU GARANT
ENVIRONNEMENT
RGE

20 route de Ceyrat - 63122 BERZET
208 Rue du Champclos - 63110 BEAUMONT
Tél./Fax 04 73 28 44 80 - Port. 06 75 08 86 75